



## Mesures sanitaires de l'Eglise catholique en Hainaut

*Informations au 19 octobre 2020*

**A l'attention des doyens et curés du diocèse de Tournai**

Chers confrères,

Nous entrons dans une nouvelle étape de la lutte contre le coronavirus. Suite aux décisions prises et annoncées vendredi dernier, et qui entrent en application ce lundi 19 octobre, voici quelques éléments. Ils seront complétés dans les jours qui viennent, quand nous aurons reçu de plus amples informations.

### **1° Nombre de personnes pour les célébrations**

Le protocole sanitaire de l'Eglise catholique, que je vous remets en pièce jointe, fixe les règles. Ce protocole reste en vigueur jusqu'au 23 octobre. Rien de changé donc pour cette semaine !

Ce protocole sera renégocié cette semaine. La conférence épiscopale a demandé une réunion urgente avec le Ministre de la Justice et les experts du CELEVAL. L'Arrêté Ministériel du 18 octobre 2020 évoque effectivement un nombre maximum de 40 personnes pour les cérémonies religieuses. Nous n'y sommes pas tenus actuellement, dans la mesure où notre Protocole fixe d'autres conditions (200 personnes maximum pour une célébration quand la taille de l'église le permet, et 1,5 m de distance entre les personnes ou bulles). Nous verrons ce qu'il en sera la semaine prochaine.

### **2° Funérailles**

Les Pompes funèbres avaient spontanément interprété l'Arrêté Ministériel du 18 octobre 2020 comme une limitation dès ce lundi du nombre de personnes dans les églises à 40. Il n'en est rien ! Les nombres sont ceux de notre Protocole, évoqués ci-dessus. Ne tenez donc pas compte d'informations venant des Pompes Funèbres qui parleraient de 40 personnes maximum à l'église pour cette semaine. Pour la suite, je vous tiendrai au courant.

### **3° Respect des règles sanitaires**

Vous découvrez comme moi les chiffres inquiétants d'hospitalisations de malades de la covid-19, et nous sommes de plus entourés de personnes testées positives au coronavirus. La lutte contre cette pandémie demande notre collaboration à tous, les autorités publiques le rappellent régulièrement.

Malheureusement, il faut bien le constater, nous avons tendance à nous habituer à la présence de ce virus et à relâcher les précautions sanitaires, même dans les églises : on ne respecte plus nettement les distances sanitaires, ou on dépasse le nombre de personnes autorisées dans l'église lors de célébrations particulières, ou on ne protège pas les *oblata*, ou on n'est plus assez attentif à l'interdiction de contacts physiques entre personnes et d'objets par plusieurs participants... J'ai été régulièrement interpellé ces derniers jours sur ces négligences.

On peut comprendre ce relâchement, il est humain après autant de mois de difficultés qui ont provoqué une réelle lassitude. Mais la situation sanitaire nous oblige à une plus grande rigueur. Merci d'y être attentifs !

\* \* \*

J'insiste, encore et toujours, pour que ces consignes soient bien communiquées aux différents acteurs de la vie liturgique : prêtres, diacres, animateurs en pastorale, chorales, équipes liturgiques, sacristains, conducteurs de funérailles, secrétariats...

Et si j'insiste à temps et à contretemps ... c'est parce que je me rends malheureusement compte que les informations ne sont pas toujours relayées.

\* \* \*

De nouveaux efforts vous sont demandés, dans un contexte pastoralement difficile, et psychologiquement épuisant pour certains. Mais je sais que je peux compter sur vous tous pour continuer à ce que l'Eglise catholique en Hainaut prenne sa part au combat de toute la société contre ce virus.

Merci de votre collaboration à chacun.

Avec mes salutations bien fraternelles.

*Olivier Fröhlich*  
*Vicaire général*